

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Outside Sales -CORCAN	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21K01-12MH01/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 21K01-12-MH01	Date 2012-10-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-650-5918	
File No. - N° de dossier KIN-2-38062 (650)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rombough, Lori	Buyer Id - Id de l'acheteur kin650
Telephone No. - N° de téléphone (613) 545-8061 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION N° 005

La présente modification a pour but de répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Q1. DP n° 21K01-12MH01, section intitulée Assurance de responsabilité civile commerciale, point 2.i, page 15 de 32: En ce qui concerne la «formule étendue d'assurance contre les dommages», mon assureur en matière de responsabilité civile commerciale m'a dit que la couverture de cette formule ne s'applique pas aux agents de vente d'un fabricant de meubles. Il a précisé que cette couverture vise les entrepreneurs qui prennent part à la construction ou à l'installation.

Comme je voudrais m'assurer d'avoir toute la couverture nécessaire, pourriez-vous me fournir des précisions à ce sujet?

R1. Les Services consultatifs de gestion des risques de TPSGC ont précisé que la formule étendue d'assurance contre les dommages est obligatoire et qu'elle ne vise pas uniquement les exigences en matière de construction et d'installation.

«La formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées, protège à l'égard des responsabilités découlant des sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.»

Q2. Obtention du maximum de points, page 31, section 2. Critères techniques cotés, point 2.1.4: «Pour que les projets soient évalués, ils doivent avoir été d'au moins un (1) an.»

Cette phrase concerne les types de biens et de services vendus par le soumissionnaire. Cela veut-il dire qu'une commande individuelle doit avoir une durée minimale d'un an ou que le projet doit faire référence à un contrat exécuté par le soumissionnaire qui comprenait de nombreuses commandes dont la durée totale était d'au moins un an?

R2. Le but de cette exigence cotée est d'évaluer l'ampleur de l'expérience des soumissionnaires dans les catégories de biens et de services décrites. Les soumissionnaires doivent décrire les types de projets liés aux services/meubles/systèmes mobiliers auxquels ils ont pris part pendant au moins un an. L'expérience ou les projets peuvent être une combinaison de ventes/comptes d'une durée d'un an parmi les diverses catégories décrites.

Exemples :

1. Dans le secteur des services, le soumissionnaire a géré au moins une vente/un compte pendant 8 mois et a ensuite géré des ventes/comptes de meubles pendant 4 mois (pour un total de 12 mois). Tous les détails de ce contrat sont décrits dans la proposition.

Points reçus à la suite de l'évaluation = 0

2. Dans le secteur des services, le soumissionnaire a géré au moins une vente/un compte pendant 15 mois et a ensuite géré des ventes/comptes de meubles pendant 4 mois (pour un total de 19 mois). Tous les détails de ce contrat sont décrits dans la proposition.

Points reçus à la suite de l'évaluation = 2

3. Le soumissionnaire a conclu avec le restaurant «X» un contrat visant le remplacement de l'équipement de cuisine, des tables et des chaises. Les articles ont été fournis entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2006, et tous les détails de ce contrat sont décrits dans la proposition.

Points reçus à la suite de l'évaluation = 6

Q3. Si le soumissionnaire fournit sa réponse au critère technique coté 2.1.3 dans son curriculum vitae (qui doit être soumis conformément aux exigences obligatoires), doit-il la répéter?

R3. Le soumissionnaire peut renvoyer le lecteur à des renseignements présentés antérieurement. Il ne faut pas oublier que le soumissionnaire doit répondre à chacun des critères dans sa proposition afin de démontrer qu'il satisfait à toutes les exigences.

Q4. Annexe B, Base de paiement: Le pourcentage de commission soumis sera-t-il appliqué à toutes les années du contrat?

R4. Oui.

Q5. En ce qui concerne le critère technique coté 2.1.1, pouvez-vous préciser le nombre minimum d'années requises pour l'obtention de tous les points?

R5. Afin d'obtenir tous les points, les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils possèdent au moins sept (7) autres années en plus du minimum de cinq (5) années d'expérience exigé au critère O1.

SUPPRESSION ET INSERTION

1. Au point 2. CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS:

supprimer en entier le texte se trouvant sous le sous-titre **2.1.4 Types de biens et de services vendus par le soumissionnaire—Maximum de 8 points;**

et **insérer** ce qui suit:

La ressource sera évaluée en fonction du type de services ou de biens offerts par son entreprise.

Le soumissionnaire doit fournir, au minimum, les renseignements suivants:

1. Les dates de début et de fin de chaque projet
2. Le type de biens ou de services vendus

Solicitation No. - N° de l'invitation

21K01-12MH01/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin650

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21K01-12-MH01

File No. - N° du dossier

KIN-2-38062

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

-
3. Des détails au sujet du travail accompli par la ressource proposée pour le projet
 4. Les coordonnées d'une personne-ressource qui peut vérifier le travail

Pour que les projets/l'expérience soient évalués, ils doivent avoir été d'au moins un (1) an.

Pour que les projets/l'expérience soient valides, ils doivent avoir été terminés au cours des quinze (15) dernières années.

Le chevauchement est accepté lorsqu'il est question de plus d'un projet.

Services = 2 points ou

Biens autres que les meubles ou que les systèmes mobiliers = 4 points ou

Meubles = 6 points ou

Système mobilier = 8 points